

Sortir du droit : Concours accessibles avec un diplôme en droit

Par **Chispa**, le **03/09/2013** à **18:34**

Bonjour à toutes et à tous !

Etudiante en 3e année de droit, mon niveau est dans la norme. Je n'ai toujours pas eu le "décllic" tant pour le Droit en lui-même que pour ses diverses branches.

Je me suis donc renseignée sur les filières et les métiers accessibles avec un diplôme en droit : Ecole de commerce, de journaliste, un travail dans les banques, les assurances, etc. Rien ne m'intéresse.

Ma question est donc la suivante : Quels sont les concours ouverts aux diplômés en droit ? (et qui n'ont rien ou peu de chose en rapport avec le droit)

Je vous remercie chaleureusement par avance pour vos réponses !

Le Droit mène à tout, faut-il encore savoir ce qu'englobe ce "tout".

Par **marianne76**, le **03/09/2013** à **19:39**

Bonjour

1° Les IRA, vous pouvez facilement échapper au droit ensuite

2° Inspecteur des impôts, si vous aimez faire des redressements et n'êtes pas fâché avec les chiffres

3° Directeur d'hôpital , si vous le réussissez vous aurez la gestion d'un hôpital, là encore peu de droit

Il s'agit des deux trois concours qui me viennent en tête mais il y en a surement d'autres

tapez concours administratif et vous aurez une liste complète

Par **Yn**, le **04/09/2013** à **08:02**

La licence donne accès à un nombre incalculable de concours/examens de la fonction publique française et européenne. Tu peux également te renseigner du côté de la police, la

gendarmerie, les douanes, les impôts, le milieu pénitentiaire, ...

Des passerelles existent avec d'autres milieux sans nécessairement passer par un concours ou examen : sciences-po, journalisme, école de commerce/management, ...

Par contre, les "grandes" écoles imposent d'être titulaire d'un M1, notamment l'ENA, l'EHESP (directeur d'hôpital), voire d'un M2 pour le concours de commissaire de police.

Par **marianne76**, le **04/09/2013** à **15:29**

Bonjour

Police gendarmerie, il ou elle, va faire du droit, les douanes aussi, de même que le milieu pénitentiaire, c'est pour cela que je ne les ai pas cités, puisque cet étudiant veut échapper le plus possible au droit. Quant au journalisme, école de commerce etc il indique que cela ne l'intéresse pas

Par **droitbosser**, le **04/09/2013** à **17:00**

<https://www.facebook.com/events/145083915683441/?fref=ts>

voilà un lien sur une page facebook proposant une réunion sur les passerelles possible après le droit notamment n'étant pas de la région parisienne la page peut tout de même t'intéresser, il est également possible que ce type de réunion se fasse sur ta région

voilà :)

Par **Chispa**, le **20/09/2013** à **20:48**

Bonsoir,

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour les informations fournies. J'espère qu'elles seront utiles à d'autres visiteurs.